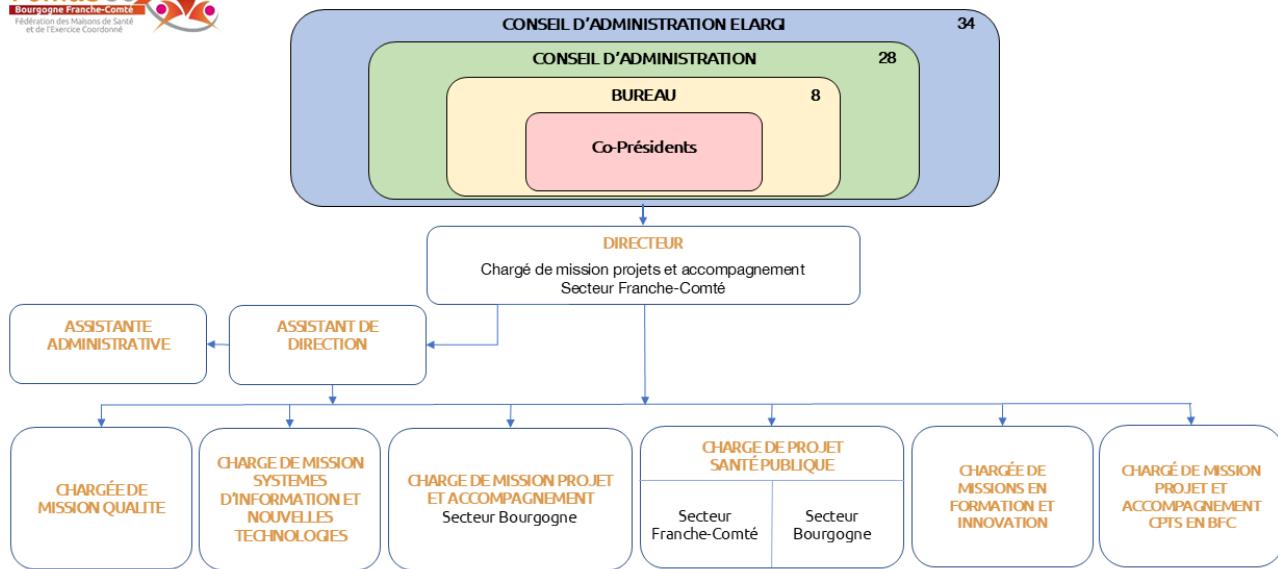


FICHE DE POSTE

| | |
|---|--|
| <i>Intitulé / Nature</i> | CHARGE(E) DE PROJETS SANTE PUBLIQUE |
| <i>MISSIONS ET ACTIVITES</i> | |
| <p><u>Mission 1 : Appui aux structures d'exercice coordonné à la mise en œuvre des actions de santé publique</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Soutenir les professionnels de santé dans l'élaboration des états des lieux et diagnostics présidant à la définition de leurs actions prioritaires▪ Accompagner les professionnels de santé à l'élaboration (dont budget prévisionnel et recherche de financements), la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de leurs actions▪ Mobiliser et travailler en partenariat avec les acteurs locaux des territoires concernés <p><u>Mission 2 : Participer à la politique de santé publique mise en œuvre par la FeMaSCo-BFC</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Réaliser une veille documentaire spécifique▪ Être force de proposition sur les orientations prioritaires à retenir▪ Assurer les interfaces nécessaires avec les partenaires institutionnels et les acteurs régionaux et locaux de santé publique▪ Mobiliser les structures d'exercice coordonné en activité et les regroupements de professionnels de santé à la mise en place d'actions de santé publique <p><u>Mission 3 : Mission transversale</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Elaborer des outils de suivi et d'évaluation des actions communs des structures d'exercice coordonné et s'assurer de leur bonne utilisation▪ Assurer le reporting régulier des actions mises en œuvre tant à la FeMaSCo-BFC qu'à ses adhérents, aux partenaires et financeurs▪ Réaliser une veille d'appel à projets et être force de proposition pour y répondre▪ Favoriser les mutualisations et les partages d'expériences au sein des maisons de santé et des structures en exercice coordonné.▪ Elaborer un suivi des actions et des financements avec l'ARS notamment | |
| <p>Toutes les missions doivent être menées avec une perspective d'harmonisation entre les adhérents BFC, et servant les intérêts des professionnels de santé et des patients. Une collaboration étroite devra être menée avec l'équipe et plus particulièrement le chargé de projets santé publique secteur Bourgogne. Elles ne pourront s'inscrire que dans une démarche globale d'accompagnement des structures impliquant une concertation interne renforcée.</p> | |

Place de l'agent dans l'association - FeMaSCo-BFC

ORGANIGRAMME FeMaSCo-BFC 2025/2026



COMPETENCES REQUISES

Les « savoirs » :

Concepts de santé publique

- Méthodologie et conduite de projet
- Connaissance des politiques de santé et acteurs de santé publique
- Planifier, concevoir, mettre en action, et rendre compte de l'activité
- Connaissance des techniques d'animations.

Les « savoir-faire » :

- Maîtrise des outils bureautiques
- Animation de réunions, de groupes de travail
- Impulsion de dynamique partenariale, fédérer.
- Définition, mise en œuvre, suivi et évaluation d'actions / projets de santé publique

Les « savoir-être » :

- Capacité d'écoute et de dialogue
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Capacité rédactionnelle
- Esprit du travail en collaboration et en partenariat
- Rigueur, dynamisme et sens de la méthode
- Capacité d'adaptation

Être force de proposition pour des actions innovantes ou des actions d'amélioration